

Niveau de pouvoir :

Région Wallonne

Catégorie :

Emploi / remise à l'emploi

Le modèle des MIREs a prouvé son efficacité en insérant des milliers de demandeurs d'emploi chaque année, tout en répondant aux besoins des entreprises. Cependant, il souffre d'un manque de coordination, d'une gouvernance éclatée et d'un financement inadapté, ce qui limite son impact.

Une réforme est nécessaire pour garantir : une gouvernance centralisée et efficace, pour harmoniser les pratiques et renforcer la cohésion des actions ; un financement plus équitable, tenant compte des spécificités des zones rurales et de l'impact qualitatif des MIREs ; une meilleure articulation entre les MIREs et les entreprises, afin d'optimiser la mise à l'emploi et de mieux répondre aux besoins du marché du travail.

Les Jeunes MR défendent une réforme structurelle permettant aux MIREs de remplir leur mission avec plus de moyens, plus de cohérence et un impact économique renforcé. Commande d'une étude externe sur l'impact économique des MIREs : avant toute réforme structurelle, il est essentiel d'évaluer précisément le coût réel des MIREs et leurs bénéfices pour les finances publiques. Cette étude devra analyser leur impact en matière de maintien dans l'emploi, les économies réalisées sur le chômage et leur efficacité par rapport à d'autres dispositifs d'insertion. Création d'une Direction Générale unique des Missions Régionales pour l'Emploi (MIRE Wallonie), qui regrouperait l'ensemble des MIREs sous une seule entité juridique pour une gestion plus cohérente et un financement optimisé.

Organisation de la Direction Générale en pôles spécialisés pour améliorer l'efficacité et la

coordination : Département Ressources Humaines – gestion du personnel et harmonisation des pratiques ; Département Communication – renforcer la visibilité du programme auprès des entreprises et demandeurs d'emploi ; Département Pédagogique – développer des méthodologies d'accompagnement adaptées aux réalités du marché.

Décentralisation via des antennes locales : chaque antenne (actuelle MIRE locale) sera dirigée par un coordinateur de terrain, chargé de développer des partenariats locaux et d'assurer un ancrage territorial fort. Maintien et renforcement du rôle d'InterMIRE : cette instance continuerait d'assurer la représentation des MIREs et de garantir une concertation efficace entre les acteurs du secteur.

Harmonisation et amélioration du suivi des performances : un cadre de référence commun pour toutes les antennes ; un suivi des performances avec des indicateurs clairs (nombre de bénéficiaires accompagnés, taux de retour à l'emploi, satisfaction des entreprises partenaires) ; rapport d'activité obligatoire par MIRE, avec un seuil minimum d'activité à atteindre, incluant le nombre de demandeurs d'emploi suivis et d'entreprises partenaires.

Les Jeunes MR s'engagent à porter cette réforme auprès des décideurs politiques afin de garantir que les MIREs puissent continuer à jouer leur rôle essentiel dans l'accompagnement des publics précarisés vers l'emploi, tout en gagnant en efficacité et en lisibilité.

Nous appelons : à la mise en place d'une structure unifiée pour plus d'efficacité et d'efficacité ; un financement repensé pour assurer une couverture équilibrée du territoire ; un suivi rigoureux des performances pour garantir l'impact réel des MIREs.

Cette réforme permettra de moderniser et de renforcer les Missions Régionales pour l'Emploi, tout en préservant leur ancrage local et leur mission sociale fondamentale. Pour une MIRE plus agile, plus moderne et plus efficace !



Les Jeunes MR proposent une réforme et centralisation des Missions Régionales pour l'Emploi (MIREs) en Wallonie.

Proposition déposée par :

Groupe de travail économie, emploi, fiscalité et entrepreneuriat